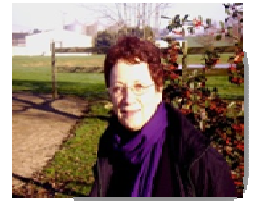




MESANGER CITOYENS SOLIDAIRES

Journal d'information
de l'opposition municipale.

Journal N° 19 – juin 2013



Edito

Que se passe-t-il dans la municipalité ?

En Conseil ou par voie de presse, les « couacs » se font de plus en plus nombreux. Certains points de vue divergents et de nombreux tiraillements nous interrogent sur l'existence d'une vraie équipe dans cette municipalité.

Nous sommes à environ neuf mois des prochaines élections et il est fréquent qu'après cinq ans de mandat les tensions augmentent.

Mais dans cette période difficile pour beaucoup, il y a suffisamment de problèmes à régler sur la commune pour ne pas tomber dans les jeux de cour d'école. Pour une majorité qui avait le mot « ensemble » dans son slogan de campagne ...

A part le vote du budget, les sujets qui occupent le plus les élus ce printemps tournent autour de la voirie, de l'urbanisme, des projets d'aménagement du bourg et de la mise en place d'un nouveau PLU. Nous allons développer ces sujets dans ce journal.

Aménagement du centre bourg : pilotage à vue.

A chaque Conseil nous sommes appelés à voter sur des projets qui vont définir « le visage » de Mésanger dans les années futures. **Les projets se multiplient, s'entrecroisent, sont de moins en moins compréhensibles.**

Pendant que le processus d'établissement du futur PLU se met en place, le développement du lotissement de la Cour des Bois se poursuit en incluant les inévitables modifications. Ce qui génère des surcoûts !

Dans le même temps, on instaure un périmètre d'études dans le quartier rue de Picardie, rue des Arts, rue de la Cour des Bois : 20 000 m², qui pourront être éventuellement aménagés.

Et on nous annonce lors du Conseil du 23 mai qu'une réflexion est engagée pour l'acquisition de parcelles en centre ville. « *Un ensemble qui constitue un périmètre de choix pour réaliser un projet urbain dédié à l'habitat, utile et cohérent en centre ville* » nous dit-on. Le projet déjà très avancé, sollicite l'intervention de l'agence foncière de Loire-Atlantique.

Si l'on s'en souvient, ce projet a commencé à prendre forme quand la commune a acquis un immeuble déjà achetée très cher (230 €/m²), destiné à être détruit, 10 000 € ont été votés pour la démolition dans le budget 2012, mais qui sera, aux dernières nouvelles, réhabilité pour une location. Comprenez qui pourra !

Quant au projet, la surface totale augmente de 40 %, de 9 855 m² à 16 415 m². Pourquoi pas plus, pourquoi ne pas raser le centre ville tant qu'ils y sont ? Un projet à 20 ans en juin 2010 passe à 10 ans en 2012.

Faire des projets, pour imaginer notre commune dans l'avenir, c'est nécessaire, mais nous assistons vraiment à une gestion à la petite semaine, indigne d'une commune qui veut avancer. Il n'y a aucune stratégie claire de définie.

Quand un trottoir est mal fait, on le casse et on recommence. Cela prend au maximum 30 jours. Quand un choix d'urbanisme est mauvais, on ne peut plus le casser et il demeure. Et on en prend au minimum pour 30 ans. Que va-t-il rester du Mésanger que tout le monde connaît après cette mandature ?

Oui, c'est vraiment à du pilotage à vue que nous assistons.

Oui, ils sont utiles ...

Dans un monde de plus en plus complexe, où la crise fait peur et crée des situations très dures humainement, il est nécessaire que la commune apporte des services de proximité de qualité. Aucune tâche, aucun travail n'est moins utile qu'un autre, même s'il est quelquefois plus répétitif. C'est le cas du maintien de la propreté de la ville. Il est très important, car très visible. Et nous n'oublions pas que, bien souvent, un agent qui balaie nos rues, c'est aussi un professionnel qui peut porter un regard attentif et vigilant sur les habitudes d'un quartier, sur ces volets qui, ce matin, ne sont pas ouverts, sur cet usager qui s'arrête quelques minutes pour discuter, se renseigner ...

Nous pouvons également parler du préposé(e) au courrier (facteur-factrice) qui grâce à son passage régulier permet aux habitants isolés d'avoir une visite, tant que les boîtes aux lettres seront au pied des maisons et pas au bout de la rue.

Nous pouvons également parler de la gendarmerie, qui par ses passages fréquents sécurise la population, des enseignants qui peuvent alerter les services sociaux sur un cas particulier d'élève ... Tous ces travailleurs ont une mission de service public, de service au public. Il est très important de défendre ces emplois qui permettent à toutes et à tous de vivre ensemble.

Urbanisme : suite... mais pas fin ! On nous pose souvent des questions au sujet des permis de construire : « pourquoi il est refusé, pourquoi celui d'un voisin est accepté ? ».

Petit rappel : *un permis de construire est accordé en fonction de règles qui sont écrites dans un PLU et qui sont conformes au règles d'un SCOT. Celui-ci, élaboré au niveau de la COMPA au travers du PADD ou du DOG doit être compatible avec les principes de la DAT... STOP dites vous, pourtant ce n'est pas tout, mais ça suffit pour comprendre qu'il est très difficile de s'y retrouver dans cet enchevêtrement de règlements.*

On ne peut donc guère reprocher à un maire les décisions qu'il prend au sujet des permis de construire : normalement, il décide en fonction de ces nombreux règlements en constante évolution. En revanche, **on peut se poser des questions sur les procédures.** Les décisions ne sont prises ni en Conseil (ce n'est pas le lieu), ni en commission (ou très rarement). Qui participe à la décision ? Après cinq ans de mandat, nous ne le savons pas.

On peut aussi se poser des questions sur les cessions de biens de la commune. Depuis 2008, la commune a beaucoup vendu : des terres, des immeubles. Elle a un peu acheté aussi. Au passage, on peut noter des achats assez coûteux et des ventes plutôt bon marché ! Pour les ventes, nous n'en avons connaissance que le jour du Conseil, puisqu'un vote est nécessaire, **mais où est faite la publicité qui annonce la vente, l'acheteur est-il mis en concurrence avec d'autres acheteurs ?** Cela non plus nous ne le savons pas.

Vous allez penser que nous ne savons pas grand-chose... Il est vrai que la recherche d'informations, la suite donnée à certains dossiers, tout est compliqué parce que les projets d'origine sont toujours modifiés, parce que les budgets votés varient avec le temps, parce que les informations ne sont pas données. Pour ceux qui sont intéressés, il faut aller à la « pêche » aux informations, réclamer les documents...

Hélas, La communication n'est pas le fort de cette municipalité ni la transparence.

C'était le moment. Nous nous sommes interrogés : qu'est-ce qui empêchait de finir le parking de l'école publique ? La météo ? Les finances de la commune ? Parce-que c'était l'école publique ? La volonté de ne pas le finir ?

Enfin, il est programmé pour la prochaine rentrée scolaire, peut-être parce que maintenant c'est le moment... enfin c'est le moment où une partie de parking de centre ville est vendue à l'école privée : « donnant-donnant » ? Les élections approchant, la majorité ne pouvait plus reculer. Oui, c'est le moment.

Tant pis pour les années perdues, les pieds des enfants dans l'eau et la boue. Tout cela pour 100 000 € alors que 400 000 € « dorment » toujours (voir les épisodes précédents). www.elusmcs.com

??? Petites questions en vrac ???

Installées puis enlevées, pour quelles raisons les barrières de protection des enfants, rue de la Chapellainerie, ne sont-elles toujours pas remises en place ?

Les salles de réunion de la rue de la Chapellainerie sont « desservies » par des WC indignes d'une commune du XXIème siècle. Y-aurait-il une place dans la liste des travaux à faire pour améliorer ça ?

Quand les enfants de la Cour des Bois pourront-ils profiter des jeux installés mais interdits ?

Bonne nouvelle...

Le bâtiment de la rue de Cornouaille qui abritait les magasins, a été vendu (vous avez vu une annonce ?). Il nous avait été dit que les magasins devaient être transformés en salles de réunion (un autre exemple de pilotage à vue). Maintenant on nous dit qu'il y a suffisamment de salles de réunion...

Bonne nouvelle, personne ne devrait avoir de problème pour trouver une salle où se réunir !!! Nous l'espérons !



Nous rencontrer

Nos permanences :

Les 1^{ers} et 3^{èmes} samedis de chaque mois de 10h00 à 12h00, ou sur rendez-vous.

Les élus MCS

Salle Jacques Prévert (anciennement St Paul) – rue de la Chapellainerie
44522 MESANGER Tél : 06 61 77 20 81 ou 06 82 62 79 86
e-mail : elus.mcs@hotmail.fr – www.elusmcs.com
www.facebook.com/Mesanger-Citoyens-Solidaires
Bernard LAOUENAN - Jacqueline DEYPERAS
Christophe ANDREOLETTI - Paul GOISET

Les séances du Conseil municipal sont publiques. Vous avez le droit d'y assister.

**Le prochain conseil aura lieu le :
18 juillet 2013**

En cas de changement
Consultez notre blog : www.elusmcs.com

Directeur de la publication : Bernard Laouénan
Edité par Hélio-Graphic – 44000 NANTES
Dépôt légal **juin 2013**